

# ASSURÉ

  
assurances



Envoi de l'arrêt de travail à  
REPAM



Revoie une  
demande de  
pièces sous 48h  
maximum



Retour des pièces demandées :

- 📌 Au service prévoyance pour les pièces administratives, par courrier ou mail ([prevoyance@repam.fr](mailto:prevoyance@repam.fr))
- 📌 Sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil pour les pièces médicales ou par mail ([medical@repam.fr](mailto:medical@repam.fr))

